



21C. Epamprage, palissage et taille en vert - RPP Module de Certification 3

Contexte :

Professionalisez-vous à la conduite des divers travaux liés au cycle physiologique de la vigne.

Les 5 Modules de Certification (MC) permettent d'acquérir les compétences techniques indispensables et de valoriser vos expériences viticoles.

A l'issue, vos capacités professionnelles seront reconnues par l'obtention d'une certification RPP (Reconnaissance Paritaire Professionnelle) dispensée par la CPRE (Commission Paritaire Régionale de l'Emploi).

Objectif de la formation :

Acquérir les gestes réfléchis pour réaliser l'épamprage et un palissage manuel de qualité

Public concerné :

Viticulteurs, salariés, ouvriers viticoles, toute personne chargée de l'entretien de la vigne.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- Le cycle de la vigne et des travaux de la vigne
- Repérage sur le terrain
- Les techniques d'épamprage, de palissage et de taille en vert
- L'organisation du travail
- Les outils
- Les EPI (Equipement de protection individuel)
- Les gestes et postures

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des démonstrations et des mises en application sur le terrain.

Evaluation par un jury professionnel.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenants :

Anne SIMON, Vigneronne et formatrice
Paul HERTH, Vigneron
Jury professionnel

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



Durée et dates

28 heures
4 jours non consécutifs :
17-18 mai et 14-15 juin 2017



Lieux

Rouffach et sites
d'application

	Cotisant VIVEA	Cotisant FAFSEA*	Autres cas
Tarifs 2017	-	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	116 € / jour

*Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).

Spécificités du parcours

- Chaque module fera l'objet d'une évaluation par un jury professionnel
- Les modules peuvent être suivis de manière indépendante
- Le parcours peut se réaliser sur plusieurs années non consécutives